

MAROC

Efficacité des Murs de défense, selon le colonel-major Bennani

L'édification des Murs de défense a mis « définitivement fin aux infiltrations du front Polisario dans les provinces sahariennes », a affirmé le colonel-major Abdelaziz Bennani, commandant de la zone militaire du Sud-Maroc.

Le colonel-major Bennani a fait cette déclaration au cours d'une rencontre, au poste de commandement avancé d'Agadir, avec un groupe de journalistes étrangers en visite au Sahara occidental. Le transfert de ce PC à Agadir, a précisé le colonel-major Bennani, « est la preuve que la sécurité règne dans ces provinces (sahariennes) ».

« La guerre imposée au Maroc », a-t-il ajouté, « est un conflit artificiel ». « Il n'existe pas dans le monde entier un mouvement de libération qui dispose d'un armement aussi sophistiqué que le front Polisario », a-t-il déclaré, ajoutant que l'armée marocaine dispose de moyens suffisants pour repousser toute agression contre le territoire national, sans aucune aide étrangère.

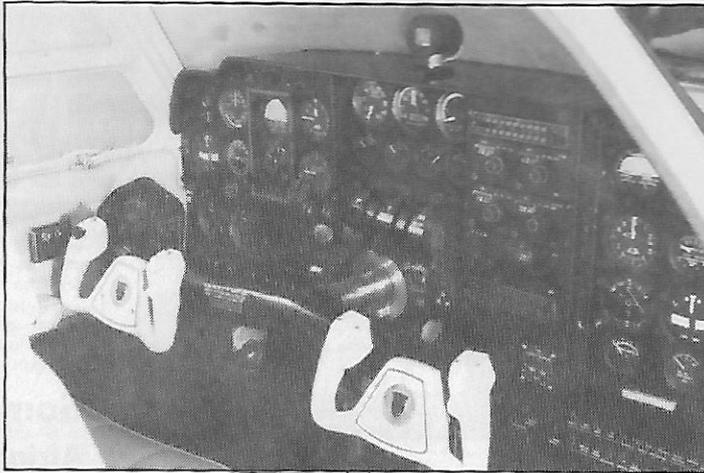
Le colonel-major Bennani a démenti formellement qu'il y ait un lien quelconque entre l'accord militaire maroco-américain et l'édification de Mur de défense, précisant que la stratégie militaire marocaine est « l'œuvre de cerveaux marocains » et que c'est une société marocaine qui fournit à l'armée royale les équipements radars, mais, a-t-il souligné, « rien n'empêche le Maroc de s'approvisionner en armes, que ce soit de l'Est ou de l'Ouest ».

A une question sur l'application du droit de suite à l'intérieur des territoires des pays voisins, le colonel-major a indiqué que « les forces armées royales sont prêtes à mettre en application tout ordre en ce sens de son commandant suprême », le roi Hassan II, évoquant toutefois le « souci constant du Maroc de préserver la paix dans la région ».

« Les mercenaires qui partent de Tindouf », a-t-il précisé, « parcourent 300 km environ à travers le territoire mauritanien pour commettre leur forfait contre le territoire marocain ». Au sujet d'éventuelles négociations sur le Sahara, le colonel-major Bennani a indiqué que « les prisonniers marocains (capturés par le front Polisario) se trouvent en Algérie et, si négociation il doit y avoir, cela ne peut être qu'avec l'Algérie ».

Cet officier a enfin déclaré que les Murs de défense édifiaés au Sahara sont de « véritables têtes de pont mobiles » et que l'opération de construction se poursuivra. « La pause actuelle », a-t-il conclu, « est due à la période de grande chaleur dans la région ».

• Exposé au Salon aéronautique britannique de Farnborough 1984, un simulateur de vol pour avion Beechcraft B-55 va être livré à Royal Air Maroc pour son académie d'entraînement de Casablanca. Il est réalisé par la firme US Flightmatic Simulators.



Simulateur de vol pour avion Beechcraft B-55 Flightmatic Simulators (USA) destiné à Royal Air Maroc

• Un concours d'architecture est ouvert par l'administration de la Défense nationale (Division du génie et du domaine militaire) à Rabat pour la construction de l'école navale royale d'El Jadida.

• Un hélicoptère Aérospatiale Dauphin 2 SA-365 M militarisé vient de réaliser une campagne d'essais en temps chauds au Maroc (+ 50 °C). Remotorisé avec deux turbomoteurs Turboméca TM 333-IM à la place des Arriel, il a pu décoller à la masse maximale de 4 100 kg.

• Les forces royales air ont organisé les 1^{er} et 2 septembre 1984, un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers masculins et féminins pour être formés au Maroc, en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans les branches suivantes :

Equipement électronique, radio, radar, bâtiment, mécanicien d'avion, sécurité, technique générale, armement, photo, santé, contrôle et surveillance de la circulation aérienne, météorologie, traitement de l'information, secrétariat, gestion, etc.

• La corvette Lieutenant-Colonel Errahmani 501, de type Descubierta, et le bâtiment de transport léger Ahmed es Sakali 403, de type Batral, ont fait une escale de routine à Toulon du 21 au 25 août. Signalons que la corvette 501 avait, auparavant, fait escale le 13 août à Tripoli (Libye).

• Le wali du Grand Casablanca a reçu le commandant du navire-école Aris de la marine hellénique.

• Le 18 août, un démenti catégorique a été opposé de source autorisée à l'information communiquée par le front Polisario à Alger, selon laquelle le colonel Abdelaziz Bennani, commandant des troupes opérant au Sahara occidental, aurait été « tué ou grièvement blessé ». A l'état-major de la zone Sud, on a qualifié de fantaisiste cette information, soulignant que le colonel Bennani se trouvait depuis plusieurs semaines à Rabat, où il venait de marier sa fille. De source militaire occidentale, on indiquait que le colonel Bennani avait été vu trois jours auparavant dans la capitale. Il a, d'ailleurs, démenti lui-même le communiqué du front Polisario, au cours d'un entretien avec l'agence Maghreb-Arabe-Presse. Il a notamment affirmé qu'il serait « très heureux d'accueillir n'importe quel journaliste de la presse internationale qui voudrait se déplacer à El Ayoun, Amgala ou ailleurs, pour se rendre compte du ridicule de cette information ».

• De vives protestations ont été présentées aux autorités espagnoles par l'ambassadeur à Madrid à la suite de l'incident provoqué le 2 septembre par le capitaine d'un chalutier espagnol le Santa Teresa.

Pris en flagrant délit de pêche sans licence à l'intérieur des eaux territoria-

les marocaines, le Santa Teresa fut accosté par une vedette de la marine chérifienne dont deux membres, montés à bord du chalutier, invitèrent le capitaine espagnol, après les opérations de contrôle, à se diriger sur le port d'Agadir, lorsque celui-ci, profitant d'un moment d'inattention des deux marins marocains, gagna tout bonnement Lanzarote aux îles Canaries.

Traité instituant une union d'Etats

Le 14 août, le Maroc et la Libye ont signé à Oujda un traité instituant une union d'Etats entre les deux pays, a annoncé un communiqué conjoint. Selon ce texte, les pourparlers engagés entre les deux pays ont abouti à la conclusion d'un traité instituant une union d'Etats entre le royaume du Maroc et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste...

Le traité instituant une union d'Etats entre le Maroc et la Jamahiriya libyenne « est entré en vigueur le 1^{er} septembre » après son approbation dans les deux pays, a déclaré le roi Hassan II.

• C'est par un taux frôlant les 100 % que le traité maroco-libyen d'Oujda, soumis à référendum au Maroc, a été approuvé par les électeurs de ce pays.

Ce traité d'union ne représente en aucune façon une menace pour l'Espagne, a déclaré le ministre espagnol des affaires étrangères.

• Le président Mitterrand a fait une visite surprise au Maroc au moment où l'opinion publique française s'émeut de la mort de grévistes de la faim dans les prisons du royaume où sont détenus depuis les émeutes de janvier plusieurs dizaines d'étudiants et de lycéens.

• Le gouvernement a décidé la suppression du visa d'entrée au Maroc pour les ressortissants algériens.

• Plus de 350 personnes ont été graciées et remises en liberté le 20 août, à l'occasion du 31^e anniversaire de la « révolution du roi et du peuple ».

Accord-cadre

La BNP et l'agence parisienne de la banque marocaine du commerce extérieur ont signé à Rabat un accord-cadre de crédit acheteur d'un montant de 385 millions de francs avec la banque du Maroc.

Cet accord est destiné au financement de divers produits d'origine française.

• Le Maroc est devenu le premier exportateur d'acide phosphorique. En 1983, il a exporté 1,57 millions de tonnes d'acide phosphorique, devenu ainsi le premier exportateur de ce produit dans le monde. Sa part dans le commerce international est passée de 17,4 % en 1979 à 33,7 en 1983. Le Maroc est le premier exportateur de phosphate dans le monde. Ces dernières années, du fait de la chute du cours du phosphate aux marchés mondiaux, le Maroc a déployé des efforts pour accroître ses capacités de valorisation du minerai tout en installant des entreprises chimiques. C'est grâce à ces efforts que le Maroc a beaucoup augmenté ses capacités de production et d'exportation d'acide phosphorique.



Corvette Lieutenant-Colonel Errahmani 501

ALGERIE

Avions d'entraînement

Une décision sur l'éventuelle acquisition d'avions d'entraînement de type Hawk de British Aerospace (G-B) devrait être prise avant Noël par la direction de l'aviation militaire.

- Le navire de guerre Quartier-Maître Anquetil, de type aviso, et le sous-marin Doris, de la marine nationale française, ont fait escale à Oran du 9 au 12 septembre.

- Air Algérie a reçu le 7 septembre son premier de deux Airbus A 310-200 dont le numéro de série est le 291 et qui portait le numéro d'essais F-WZED. L'Algérie a sélectionné le moteur CF6-80A3 pour équiper ses appareils de transport 18 + 198 sièges. Le deuxième Airbus sera livré en février 1985. Ces appareils ayant été commandés le 30 mai 1984. Air Algérie, 48^e client d'Airbus, utilise actuellement deux Airbus A-300B4 loués à la Lufthansa (RFA).

- Le navire de pêche espagnole Maria Aguado a été mitraillé par un patrouilleur algérien, en août, alors qu'il tentait de repêcher un filet dérivant vers la côte algérienne.

- Le 20 août, l'Algérie a célébré la journée du Moudjahid (combattant).

- Le ministère de la Défense nationale offre la possibilité de devenir pilote, ingénieur et technicien supérieur.

- Le ministère de la Défense nationale offre la possibilité aux jeunes Algériennes de devenir techniciennes dans les spécialités suivantes : radio-communications, télégraphie, téléphonie, audio-visuel, informatique, administration.

- Des motopompes à carburant ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 246, Alger-Gare.

- Le 19 août, aucune confirmation ou démenti n'avait pu être obtenu à Alger sur une information en provenance du Zaïre selon laquelle un Boeing-737 de la compagnie Air Zaïre avait été intercepté et forcé à atterrir à Alger. Ce type d'opération réalisé par l'armée de l'air ne fait, en général, pas l'objet de commentaires d'autre service

que le ministère de la Défense qui est resté muet sur cette affaire. Les autorités reprochaient, selon l'entourage du président zaïrois, à Air Zaïre, le survol sans autorisation du territoire. Le Boeing, qui venait à vide des Pays-Bas, a regagné Kinshasa, le 20.

- La question du Maghreb a dominé une visite de travail de deux jours, effectuée en Algérie par M. Claude Cheysson. Il a examiné, avec son homologue algérien, les dossiers internationaux et bilatéraux et a été reçu par le président Chadli.

« Les récents développements au Maghreb », a dit M. Cheysson, « méritent réflexion. Je suis venu écouter ce que l'un des pays responsables comme l'Algérie a à dire, compte tenu de ses contacts récents en particulier avec la Syrie. »

Quant aux échanges commerciaux, qui placent la France au premier rang des partenaires de l'Algérie, en lui fournissant environ 25 % de ses besoins, ils se sont améliorés après l'accord gazier de 1982.

- L'ambassadeur d'Algérie à Paris a qualifié le voyage du président Mitterrand au Maroc d'« épisode regrettable dans le style qui a régi jusqu'ici les relations franco-algériennes ».

« Au Maghreb et en Afrique, la politique française conduite (après 1981) est très vite retombée dans les vieilles ornières si tant est qu'elle en soit sortie », a estimé le quotidien *l'El Moudjahid*.

- Révolution africaine, organe central du FLN, qualifie « d'ingérence d'une puissance étrangère » au Maghreb, l'action diplomatique de la France dans cette région, sans toutefois la citer nommément.

Visite

Le président iranien, M. Sayed Ali Khameini, a quitté Alger le 10 septembre à l'issue d'une « visite de travail et d'amitié » de 24 heures, au cours de laquelle il a eu une série d'entretiens avec le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid.

Au cours de sa visite, le président iranien a rencontré une délégation du front Polisario. Le président Chadli a reçu un envoyé spécial du président mauritanien.

Auparavant le président avait reçu le secrétaire général du front Polisario, Mohamed Abdelaziz.

- Sept des dix-neuf fundamentalistes musulmans impliqués dans une échauffourée qui avait fait un mort et plusieurs blessés le 2 novembre 1982 à la cité universitaire de Ben-Aknoun ont été condamnés à des peines de prison allant de huit ans fermes à cinq ans avec sursis. Les douze autres ont été relaxés.

Sécheresse

Le Chélif, le plus long fleuve d'Algérie avec 900 km est à sec « pour la première fois de son histoire » entre le barrage de Ghrib à l'Ouest de Médéa et son embouchure à l'Est de Mostaganem.

Le cours de l'oued a été arrêté au niveau de la retenue du barrage du Ghrib. Celle-ci est arrivée à son seuil minimal de 33 millions de m³ qui sont réservés pour l'alimentation en eau potable des régions de Médéa et de Berrouaghia. En temps normal, le Chélif arrose ensuite la région agricole de Chlef (ex-El Asnam qui avait été rasée lors d'un tremblement de terre meurtrier en 1980) et une zone en cours d'industrialisation.

298 soldats marocains tués et 391 autres blessés.

298 soldats marocains ont été tués et 491 autres blessés dans le courant de la deuxième quinzaine du mois d'août au cours d'opérations menées par l'armée de libération populaire sahraouie (ALPS) contre les forces marocaines d'invasion terrées derrière les Murs qu'elles ont édifiés en République sahraouie, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

De nombreuses positions monarchistes ont également été détruites et une pièce MAG, cinq mitraillettes FAL et une grande quantité de munitions ont été saisies par les combattants de l'ALPS, ajoute le communiqué qui précise que 14 véhicules Land Rover dont un équipé d'un canon 106 mm, 2 camions GMC, un camion Unimog, 12 mortiers de 120 mm, 3 mortiers de 81 mm, 2 canons de 106 mm, 1 canon de 122 mm, 1 canon de 90 mm, 4 mitrailles lourdes de 14,5 mm, 4 mitrail-

leuses de 12,7 mm, 3 batteries de bitubes de 23 mm, un radar et un dépôt de munitions ont été détruits au cours de ces attaques.

- Vingt-cinq soldats ont été tués, et 39 blessés, au cours d'une série d'attaques menées entre le 9 et le 14 août, par les combattants sahraouis contre les troupes marocaines, a annoncé un communiqué publié à Alger par le ministère de l'Information de la RASD. Selon ce texte, ces attaques ont eu lieu contre les dispositifs marocains le long des Murs, notamment entre Zag et J'dirya, à Ouedi Ouerg et Oum Regba (région d'Amgala), ainsi qu'à Lefreyrinat, dans la région de Smara et Tachekent dans la région d'El Argoub. Au cours de ces différents engagements, un radar, une batterie de bitubes de 23 mm, une mitrailleuse de 12,7 mm, un mortier de 120 mm, un véhicule Land Rover et plusieurs tranchées ont été détruits.

- Trente-trois soldats des forces armées marocaines ont été tués et 91 autres blessés au cours de diverses opérations menées par les combattants de l'ALPS, a annoncé un communiqué sahraoui.

Le 6 septembre, les combattants sahraouis ont pilonné à l'arme lourde les positions monarchistes d'Ouedi Ouerg, dans la région d'Amgala, causant d'importantes pertes humaines et matérielles aux forces marocaines, indique le communiqué, qui précise que des opérations similaires avaient été menées contre les troupes marocaines stationnées à Rass Fadret J'dari, M'gueissem Tuguermett, Larayed, J'neinatt et Benkara.

Poursuivant leur offensive, les unités de l'ALPS ont attaqué le 11 septembre les positions marocaines de Tachkent et M'gueissem El Iran (entre Argoub et Dakhla), d'Ouedi Ouerg, Azouer et Chebiyine (près de J'dirya), d'El-Agla Assafra et Yahya M'hamed (dans la région de l'Ouarkiz).

Le 10 septembre, les combattants de l'ALPS ont procédé à une attaque-éclair contre les forces marocaines stationnées à Achekfan (Ouarkiz), des positions marocaines ont été pilonnées à Rouss Amaguid et à Latif, près de Haouza.

TELEPHONE DE VOITURE



■ Un ensemble d'appareils branchés directement sur votre ligne téléphonique vous permet d'appeler ou de recevoir dans votre véhicule le monde entier.

■ Nos appareils s'utilisent comme un téléphone normal dans une zone de 15 à 100 km autour de chez vous.

■ Nous vous proposons une gamme complète du plus simple au plus sophistiqué.

RADIOTEAM

DELTA CLUB/RADIOTEAM
30 RUE PASQUIER, 75008 PARIS
TEL. 268.07.08 - Télex 640 243



Pour recevoir une documentation, veuillez compléter ce coupon et le retourner avec la somme de 20 F à DELTA CLUB / RADIOTEAM - 30, rue Pasquier - 75008 PARIS

NOM Prénom

ADRESSE

Un véhicule Land Rover, un mortier de 120 mm, un mortier de 81 mm, une batterie de bitubes de 23 mm, un dépôt de carburant et un dépôt de munitions ont été détruits par l'ALPS au cours de ces opérations.

• Le colonel Aziz Bennani, commandant les troupes marocaines opérant au Sahara occidental, aurait été « tué ou grièvement blessé », le 12 août, à Oudei Ouerg, près d'Amgala, au cours d'une attaque menée par les combattants sahraouis, a affirmé le front Polisario, dans un communiqué publié à Alger.

TUNISIE

Le général Vernon Walters reçu par le président Bourguiba

Le président Bourguiba a reçu le général Vernon Walters, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, en présence de M. Mohamed Mzali. Le général Walters a été invité par l'institut de Défense nationale pour donner une conférence sur la politique étrangère des Etats-Unis. La première session de cet institut, qui invite souvent des conférenciers tunisiens et étrangers, a été ouverte le 31 janvier. L'ambassadeur américain s'était entretenu avec MM Slaheddine Bali, ministre de la Défense nationale, et Beji Caid Essebsi, ministre des Affaires étrangères.

• La république de Tunisie vient de commander pour sa force aérienne, auprès de la firme nord-américaine Lockheed-Georgia Company, deux avions de transport tactique avancé quadriturbopropulseurs de type Hercules C-130 H. Ce contrat comporte, de plus, la formation des pilotes et des mécaniciens, le support technique et les pièces détachées. Livrables au cours du premier trimestre 1985, ces appareils seront installés à la base aérienne de Bizerte où ils seront utilisés pour la construction et la défense nationale ainsi que pour le support logistique. La Tunisie est le 56^e pays à acquérir l'avion Hercules C-130H qu'elle a choisi pour sa facilité d'utilisation sur des pistes courtes et non aménagées, pour son adaptabilité aux opérations tactiques, pour ses vols logistiques à longue distance et pour la simplicité de sa maintenance et de son chargement. Grâce à ces appareils, l'armée de l'air va être dotée de son premier escadron de transport.



Avion de transport tactique Hercules C-130-H. La Tunisie va constituer, avec des appareils de ce type, son premier escadron de transport

• Le navire de guerre français Dives a fait escale à Tunis le 15 septembre.

• Appuyé par Tunis Air et l'Office de tourisme tunisien, et organisé par la

fédération tunisienne des sports aériens, un festival aéronautique se déroulait du 20 septembre au 6 octobre dans les villes de Nabeul, Hammamet, Sousse, Monastir, Tozeur et Djerba. A cette occasion, des compétitions de montgolfières, d'ULM, de parachutes et d'ailes volantes se sont déroulées sur les thèmes « pistes et hors pistes » et « vols tout terrain. »

• M. Slaheddine Baly a reçu le contre-amiral Donnel commandant du 12^e groupe d'escorteurs et de destroyers des forces navales américaines, qui était accompagné des commandants de deux bâtiments US, le porte-avions Saratoga et l'escorteur Briscoe, mouillés au port de la Goulette pour une escale d'amitié.

Les relations entre la Tunisie et les Etats-Unis, ainsi que la coopération entre les deux marines ont été au centre de l'entrevue qui s'est déroulée en présence du capitaine de vaisseau Habid Fedhila, chef d'état-major de l'armée de mer, de certains officiers supérieurs de l'armée nationale et de M. Peter Sebastian, ambassadeur des Etats-Unis à Tunis.

• M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a présidé au siège du ministère, une cérémonie officielle au cours de laquelle il a installé au nom du président de la République, commandant suprême des forces armées, le général de brigade Mohammed Saïd El Kateb au poste d'inspecteur général des forces armées.

• M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a inspecté la direction des transmissions relevant de l'armée nationale. A cette occasion, il a procédé, au nom du président Bourguiba, à l'installation du nouveau directeur de cette direction.

Le ministre de la Défense a ensuite tenu une réunion avec les cadres de la direction des transmissions, ayant le grade d'officier et de sous-officier. Il a fait l'éloge, à cette occasion, des services rendus par cette cellule militaire à l'armée nationale.

Il a souligné la nécessité de l'entretien continu du matériel utilisé par la direction des transmissions, annonçant qu'il est actuellement envisagé d'améliorer les méthodes de travail dans ce domaine, en recourant à un appareillage plus sophistiqué.

• M. Habib Ammar, commandant de la garde nationale, a donné une conférence de presse à l'occasion de la

célébration du 28^e anniversaire de la garde nationale.

Depuis sa création, le corps a été initié pour maîtriser les techniques

modernes de la lutte contre toutes les formes de délinquance et également utiliser correctement les équipements mis à sa disposition.

Les postes de garde nationale ont été implantés partout sur le territoire, dans le but de rapprocher les autorités du citoyen où qu'il soit, de protéger ses intérêts et lui porter l'aide nécessaire. La garde nationale participe également à toutes les opérations de secours et de sauvetage lors des incendies, des accidents ou des catastrophes naturelles, telles les inondations et les séismes ou tout autre danger menaçant la vie humaine.

Le Premier ministre a assisté à un défilé des unités de la garde nationale. Le défilé a été ouvert par l'unité des commandos.

Les diverses autres unités de la garde nationale ont ensuite défilé : la clique, la garde républicaine, les brigades d'intervention, les gardes-frontières et les brigades de l'ordre public.

Des unités spécialisées, nouvellement créées ont participé aussi au défilé : l'unité des blindés, une brigade aéroportée et une brigade de lutte contre le terrorisme.

Commentaire

Le triple souci de restaurer l'influence politique du Maroc en Afrique, d'affaiblir le front Polisario et de bénéficier du marché du travail et des crédits libyens explique la décision du roi Hassan II de conclure l'accord d'Oujda, a estimé l'hebdomadaire Tunis-Hebdo.

• L'alliance conclue entre le Maroc et la Libye ne durera pas, a déclaré le chef du département politique de l'OLP.

• M. Claude Cheysson a rencontré à Tunis M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, pendant une heure et quart.

M. Claude Cheysson a affirmé que la France mettrait fin à sa présence militaire au Tchad dès que les forces libyennes se seront retirées de ce pays.

LIBYE

Manœuvres à tir réel

Le 21 août, les forces armées ont effectué des manœuvres à tir réel auxquelles a assisté le commandant en chef des forces armées, le général Abou Bakr Younes Jaber.

La radio, qui ne révélait pas le lieu où cet exercice s'était déroulé, a précisé que des chars d'assaut, des blindés, des missiles, des batteries anti-aériennes ainsi que de l'aviation ont participé à ces manœuvres.

• Un accord de coopération militaire a été signé avec la Yougoslavie par le brigadier-général Mustapha El Kharroubi, chef d'état-major des armées en visite officielle à Belgrade.

• Le gouvernement a demandé auprès de l'Italie la possibilité d'acquérir de nouveaux missiles mer-mer Otomat.

• L'Ecole technique militaire de Tripoli a fêté la sortie du 2^e groupe de diplômés. Le général Abou Bakr Younes Jaber a assisté à ces festivités.

• Certaines unités des forces armées ont été mises en état d'alerte au cours de l'Aid El Adha, en raison des « manœuvres effectuées actuellement par la 6^e flotte américaine à proximité des eaux territoriales libyennes ».

L'agence Jana, qui cite un communiqué du commandant général des forces armées libyennes, a qualifié de provocations les manœuvres américaines, auxquelles participent, selon elle, « les deux porte-avions America et Syracuse, ainsi que 16 navires de protection et de ravitaillement ».

• L'école secondaire des pilotes d'hélicoptères de Martouba a célébré la sortie de sa 4^e promotion et l'inauguration de son nouveau siège. Le général Mustapha El Kharroubi, inspecteur général des forces armées arabes libyennes, a assisté à la cérémonie.

• L'école secondaire de Défense aérienne de Tripoli a fêté la sortie d'une nouvelle promotion.

• L'école de la marine de Tobrouk a célébré sa première remise de diplôme.

Parmi les personnalités qui ont assisté à ces festivités, on notait la présence du général Mustapha El Kharroubi, inspecteur général des forces armées.

• L'école secondaire de l'air de Tripoli a organisé une cérémonie à l'occasion de la sortie de la cinquième promotion d'étudiants et de la première promotion d'étudiantes.

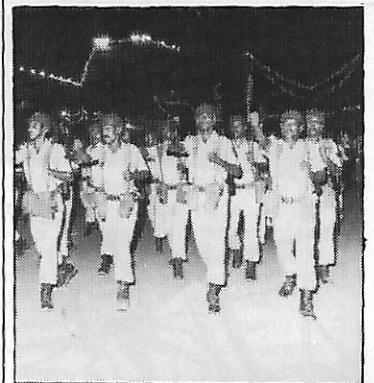
Cette cérémonie s'est déroulée à la base aérienne de M'itiga en présence du commandant El Khouildi El Hamidi.

Quinzième anniversaire

Le colonel Kadhafi a célébré le 1^{er} septembre à Tripoli le quinzième anniversaire de sa prise du pouvoir par une démonstration de sa puissance militaire et a appelé les pays arabes à suivre l'exemple de la Libye et du Maroc dans la voie de l'unité.

« Nous attendons le jour où les braves soldats du front Polisario se joindront à l'armée marocaine et à celles de l'Algérie, de la Libye, de la Tunisie pour marcher ensemble sur la Palestine », a-t-il déclaré.

Un défilé militaire impressionnant a



Troupes à pied libyennes défilant

eu lieu avec déploiement d'armements lourds, accompagnés du survol de chasseurs-bombardiers et du passage de navires de guerre et de sous-marins.

Le défilé militaire a été beaucoup plus important que celui de l'an dernier

AFRIQUE

Le porte-parole a précisé que l'Oromo était l'une des tribus les plus importantes d'Afrique, et qu'elle représentait 60 % environ de la population éthiopienne. Le FLO a été constitué en 1973 et a commencé la lutte armée en 1976. Son principal fournisseur d'armes est l'armée elle-même, a déclaré le porte-parole, expliquant que lorsque les armes ne lui étaient pas dérobées, elles étaient souvent fournies par les déserteurs de l'armée régulière, dont 70 à 75 % sont d'origine Oromo, a-t-il dit.

MAURITANIE

Assistance militaire

Selon des sources bien informées, le gouvernement français a accordé une importante assistance militaire.

• Des effets d'habillement, des articles de campement et de couchage et de l'ameublement ont fait l'objet d'un appel d'offres de l'état-major national, direction de l'intendance, BP 212, Nouakchott.

Disparition d'un bateau de pêche espagnol

Le 22 août, un bateau de pêche espagnol ayant à son bord 17 membres d'équipage : 15 Espagnols et 2 Marocains, n'avait plus donné aucun signe de vie depuis plus d'un mois, ont indiqué les autorités maritimes de Las Palmas (archipel des Canaries). Le Montrove, spécialisé dans la pêche des céphalopodes (calamars, seiches, pieuvres, etc.), croisait au large de la côte mauritanienne au moment de sa disparition. Les dernières communications radio avec le bateau remontent à l'avant-dernière semaine de juillet. Des hélicoptères de l'armée et des patrouilleurs de la marine espagnole ont participé à la recherche du navire dans une zone de 137 000 km² située entre les Canaries et la côte saharienne. Un autre navire de pêche espagnol, l'Isamar III, a fait naufrage début août au large des côtes marocaines à la suite d'un glissement de sa cargaison. 26 marins ont péri.

• La Mauritanie a réagi au traité d'union d'Etats entre le Maroc et la Libye, affirmant qu'une telle union constitue une « balkanisation du Maghreb ».

SENEGAL

Organisation générale des forces armées

La révision de la constitution, intervenue le 1^{er} mai 1983, a rendu nécessaire la modification de certains textes qui attribuaient des compétences au Premier ministre, malgré les dispositions transitoires de l'article 92 de la Constitution. Parmi ces textes, ceux concernant la Défense et les Forces armées confiaient au Premier ministre, dont le poste a été supprimé, un rôle important. Aussi a-t-il été nécessaire de lever un vide juridique et de supprimer l'ambiguïté de cette loi qui confiait, en des termes identiques, la même mission au président de la République, au Premier ministre et au

ministre des Forces armées.

En effet, la gendarmerie n'est plus une direction mais un haut commandement, et les directions prévues au niveau des armées assureront désormais à la fois le soutien de celles-ci et de la gendarmerie, et doivent, de ce fait, se situer au niveau de l'administration centrale.

C'est ainsi qu'il a été nécessaire de procéder à une refonte de la loi 74-36 du 18 juillet 1974 relative à l'organisation générale des forces armées, afin de supprimer l'intervention du Premier ministre. A l'occasion de cette refonte, le ministère des Forces armées voit son administration centrale renforcée par le rattachement des directions des services. Telle est l'économie de la loi 41/84 qui vient d'être adoptée et que M. Djibo Ba, porte-parole du gouvernement, a expliqué début août (voir Afrique Défense n° 78). Soit :

— Le président de la République, chef des armées, assure le haut commandement des forces armées : il dispose des armées de terre, de l'air et de mer, ainsi que de la gendarmerie nationale.



Président Abdou Diouf, chef des armées

— Sous l'autorité du président de la République, et dans le cadre de l'article 10 de la loi n° 70-23 du 6 juin 1970 portant organisation générale de la Défense nationale, le ministre chargé des Forces armées est chargé de l'application de la politique définie en conseil supérieur de la Défense nationale, de la mise en condition des forces armées et de l'exécution des décisions du président de la République. Il dispose pour emploi des armées de terre, de l'air et de mer, ainsi que de la gendarmerie nationale.

— Les forces armées comprennent :

- 1) Au niveau de la présidence de la République :

- un état-major particulier ;
- une inspection générale des forces armées ;
- une maison militaire.

- 2) Au niveau du ministère des Forces armées :

- un état-major général des armées ;
- un haut commandement de la gendarmerie nationale ;
- une direction de la justice militaire ;
- des directions de services ;
- des organes d'inspection, d'études, d'information et de contrôle.

- 3) Au niveau des armées et de la gendarmerie nationale :

- des états-majors des armées de terre, de l'air et de mer ;
- des commandements de la gendarmerie territoriale et de la gendarmerie mobile ;
- des corps de troupe et de gendarmerie ;
- des écoles militaires ;
- des organismes de soutien logistique.

L'organisation des forces armées est fixée par décret.

— Les forces armées comprennent, en temps de paix :

- une organisation territoriale en zones militaires, dont les limites sont fixées par décret et à la tête desquelles sont placés des officiers généraux ou supérieurs assurant le commandement territorial des troupes de toutes armées et services ;
- des forces permanentes.

Les forces permanentes sont :

- les forces de gendarmerie articulées en formations mobiles et territoriales ;

collège technique de Saint-Louis pelé le 12 décembre 1949 dans l'armée française, il sera nommé sous-officier le 1^{er} janvier 1955. De 1957 à 1959, admis à l'école des officiers résidents des territoires d'Outre-Mer, Fréjus (France). Officier le 1^{er} octobre 1959, le général Tavares da Souza promu colonel le 1^{er} janvier 1970. Le général Tavares est diplômé de plusieurs grandes écoles militaires : l'école supérieure de guerre de Saint-Germain (France). Chef de section parachutiste adjoint au commandant de compagnie de 1960 à 1961, il en sera commandant entre 1962 et 1963. Après avoir occupé plusieurs hautes fonctions dans la hiérarchie militaire, il sera sous-officier d'état-major des armées de 1977. Depuis juillet 1977, le général Tavares da Souza occupe les fonctions de secrétaire général de l'ANA. Le général a effectué plusieurs campagnes de guerre. Il est titulaire de plusieurs hautes distinctions. Officier de l'ordre national du Lion, le général Tavares est chef de la Légion d'honneur française.

• Le troisième tournoi de volley-ball de l'office de liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLA) du CISM a démarré à Dakar.

Cette manifestation regroupait des pays : le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, la Sierra-Leone, le Togo (observateur), le Bénin, le Sénégal. D'autres pays comme le Ghana, le Burkina et la Gambie ont été prévus.

Le Sénégal doit organiser prochainement en 1985 le championnat de basket-ball du CISM. Le lieutenant-colonel Ousmane Ndoye, chef des sports de l'armée, a déclaré que le volley-ball mérite d'être vulgarisé.

Le lieutenant-colonel Ego Coulibaly conduisait la délégation de la Sierra Leone, le lieutenant Fal Boubacar de Mauritanie.

Malaise

Un éditorial du quotidien *Le Soleil*, traduit, tout en cherchant à le démentir, le sentiment de malaise et de mécontentement qui se manifeste depuis quelques semaines, alimenté par des rumeurs diverses et des critiques anti-gouvernementales.

• Le président Abdou Diouf a reçu le président Bourguiba à l'occasion d'une visite officielle au Sénégal.

Aide économique

La Caisse centrale (française) de coopération économique va mettre à disposition du Sénégal une somme de 3,7 milliards de francs CFA.

CAP-VERT

Fondation Amilcar Cabral

Le Premier ministre, M. Pedro Passos Coelho, a proposé la création d'une Fondation Amilcar Cabral pour « perpétuer l'œuvre et la mémoire du fondateur de la nation cap-verdienne ».

• Le Brésil va mettre à la disposition du Cap-Vert un crédit de 3 millions de dollars.

• Le ministre des Affaires étrangères, M. Silvino da Luz, est arrivé à Havane, pour une visite officielle à Cuba.